

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Albert DURUZ

Humanitas

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1911, tome 13, p. 337-340

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

HUMANITAS

Il est un fait consolant, dans notre époque où le matérialisme s'infiltré partout : c'est l'effort de réaction des bonnes âmes. Des ligues pour le bien se créent un peu partout, contre la mauvaise littérature, contre l'alcoolisme, contre la pornographie, pour la protection des animaux, etc. C'est de cette dernière que je veux vous parler aujourd'hui.

On peut poser en principe que la base de toute institution sociale en vue de la propagation du bien est l'éducation de l'enfant. Cette éducation appartient, en premier lieu, à la famille, puis à l'Eglise, puis à l'Ecole. La famille travaille le cœur, l'Eglise cultive l'âme et l'Ecole l'intelligence.

Cela est si vrai qu'on peut dire que la plus grande

partie des errements de la jeunesse tient à un vice d'éducation de famille ou à l'absence presque totale de cette éducation.

Si la famille livre à l'Eglise et à l'Ecole un être mal élevé, imbu de principes faux et de sentiments bas, la culture de l'âme et de l'intelligence deviendra des plus problématique, parce qu'elle se trouvera en opposition directe avec l'éducation fondamentale, celle de la famille.

Au nombre des bons sentiments à inculquer à l'enfant, la bonté envers les animaux occupe un des premiers rangs.

Il est d'ailleurs difficile de concevoir l'amour de son prochain en excluant la charité envers les êtres que Dieu nous a donnés pour compagnons de notre vie. Il suffit de savoir combien les animaux domestiques nous sont indispensables et précieux, et ce que les animaux sauvages donnent de charme à la nature, pour les considérer tous comme nos amis et nos auxiliaires, et nous les faire traiter comme tels.

Mais s'il était besoin d'exemples, pour nous convaincre que l'affection envers les animaux est un devoir et une vertu, lisons donc la vie de S. François d'Assise, de celui qui appelait les animaux : ses frères inférieurs ; lisons celle de S. Colomban, abbé de Luxeuil, de S. Roch, de S. Paul ermite et de tant d'autres bienheureux : nous y verrons, non sans une profonde émotion, l'esprit de charité qui animait ces âmes d'élite à l'égard de nos frères inférieurs.

Dans la présente mission, un savant prédicateur s'écriait : « Nous sommes faits à l'image de Dieu ! » — Nous, c'est notre âme, entendons-nous, et non notre corps ; la première est immortelle, le second est périssable ; notre corps n'est donc pas fait à l'image de Dieu, il constitue un être purement animal, dans sa

nature, dans ses fonctions, dans ses besoins, dans sa décrépitude, dans sa destruction.

Physiquement parlant, nous appartenons donc au règne animal et le mot de S. François d'Assise : « Les animaux sont nos frères inférieurs », est rigoureusement vrai : inférieurs, par l'âme qui nous élève au-dessus d'eux, mais frères quand même, par la substance physique.

Il s'en suit que l'affection que nous leur devons, ou, si ce mot effarouche certains esprits délicats, disons les égards qui leur sont dus, sont de nature purement chrétienne, qu'ils constituent un altruisme naturel, et non un phénomène de sentimentalisme bizarre, un état de sensibilité morbide ou anormale.

Nous devons aimer les animaux parce qu'ils sont les créatures de Dieu, comme nous, parce que ceux qui nous entourent font partie de notre domesticité, ont un corps organique, qui jouit et souffre, comme le nôtre, parce qu'ils sont les compagnons de notre existence, partagent souvent nos peines physiques et, quelquefois, meurent pour nous, en héros.

Nous devons les aimer enfin parce qu'ils animent et embellissent la nature : Que serait une ferme sans troupeau, une basse-cour sans volaille, un bosquet sans chant d'oiseau, un ciel sans hirondelles ! Y avons-nous jamais bien pensé ?

— Ces quelques humbles réflexions suffisent pourtant à montrer que, dans l'éducation de l'enfant, la charité envers les animaux ne doit pas être négligée ; les faits, malheureusement, sembleraient prouver qu'on n'y prête pas assez attention.

Il n'est pas de jour où le cœur ne se soulève d'indignation à la vue des mauvais traitements que les gens dénués de sentiment et de véritable éducation chrétienne infligent à nos frères inférieurs.

Eux, qui ont la grosse besogne, les travaux pénibles,

les heures non limitées et les maigres pitances, eux qui peinent durement par tous les temps, eux qui souffrent sans pouvoir se plaindre, eux qui nous donnent le lait, la viande, le beurre, le fromage, les œufs, la laine, etc., etc., nous les frappons sans pitié, parce qu'ils ont le tort de se montrer parfois fatigués ou impuissants à accomplir une besogne au-dessus de leur force ! C'est une honte pour les uns, pour les coupables, une humiliation pour les autres, pour ceux qui voient et qui ne disent rien.

On a bien institué des sociétés protectrices d'animaux; le Valais en possède une ou deux sections, mais que font-elles ?

D'essence purement privée, mal soutenue par les autorités, sans moyens légaux de répression, dédaignées même, par ceux dont on serait en droit d'attendre du secours, ces sociétés végètent misérablement et jouent un rôle presque négatif. Je le répète, c'est profondément humiliant pour le vrai chrétien.

C'est pourquoi, le plus sûr est d'introduire dans l'éducation de famille et dans le programme scolaire un chapitre sur ce sujet éminemment humanitaire et de préparer ainsi l'enfant à cet esprit de charité qui devra l'animer quand, homme, il sera appelé à conduire son cheval à la guerre et son bœuf au labour.

A. DURUZ.